

Diplôme national

D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES VOIE A



Présentation et objectifs

Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) est un diplôme national de niveau 4 (selon le cadre national des certifications professionnelles), qui confère les mêmes droits que le baccalauréat.

Le DAEU, véritable diplôme de la seconde chance, répond principalement à quatre objectifs :

- reprise d'études supérieures (Licence, DUT, BTS, etc.),
- insertion ou promotion professionnelle,
- mise à niveau et formation en culture générale,
- préparation de concours de catégorie B de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat est exigé, sauf disposition statutaire particulière.

La « voie B » à dominante scientifique n'est pas proposée sur le territoire.

Il existe deux parcours de DAEU, appelés « voies ». La « voie A » est à dominante littéraire.

Le DAEU A est accessible :

- Au campus de Nouville (possibilité de le passer sur 2 ans)
- Au campus de Baco (en partenariat avec la DEFIJ province Nord)
- Dans les centres DAEU du Vanuatu

Compétences visées

Le DAEU est inscrit au Registre nationale des certifications professionnelles (RNCP – Réf RNCP40181) ainsi qu'au Registre des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (RCPNC – Arrêté n°2021-1411/GNC du 2 septembre 2021).

Il atteste des compétences suivantes :

- Accueillir différents types de publics en face à face ou à distance en mobilisant les techniques de communication orale, créer un climat de confiance et faciliter le dialogue
- Structurer des éléments clés de réponses pour renseigner et orienter différents types de publics
- Informer les différents publics et faciliter leurs démarches en communiquant de manière claire et efficace
- Réceptionner et traiter le courrier entrant et sortant en utilisant des outils appropriés dans le but d'assurer une gestion efficace
- Planifier, organiser et coordonner les rendez-vous et les réunions, au moyen d'outils de planification et de suivi appropriés
- Organiser et classer les dossiers et les documents, en s'appuyant sur des outils de gestion documentaire afin de faciliter l'accès, la recherche et la conservation des informations

Contacts

PÔLE FCA

Pôle Formation continue et alternance
+687 290 490
sfc@unc.nc

CASE

Cellule d'accompagnement spécifique des étudiants
bve_handicap@unc.nc

Organisation de la formation

DURÉE

- Campus de Nouville = 264 heures
- Campus de Baco (en partenariat avec la DEFIJ province Nord) = 465 heures
- Dans les centres DAEU du Vanuatu = 410 heures

CONTENU

DAEU A

Campus universitaire de Nouville

Matières obligatoires

Français (95h)
Anglais (65h)

Matières optionnelles (2 options pour l'examen final)

Histoire (50h)
Géographie (50h)

Méthodologie

Base usage du numérique & suivi Moodle (4h)

Campus universitaire de Baco

Matières obligatoires

Français (95h)
Anglais (65h)

Matières optionnelles (2 options pour l'examen final)

Histoire (50h)
Géographie (50h)
Mathématiques (50h)
Introduction aux sciences économiques et sociales (50h)

Méthodologie

Méthodologie disciplinaire (7,5h par matière) Base usage du numérique & suivi Moodle (4h)

Centres « Vanuatu »

Matières obligatoires

Français (95h)
Anglais (65h)

Matières optionnelles (2 options pour l'examen final)

Histoire (50h)
Géographie (50h)
Mathématiques (50h)
Introduction aux sciences économiques et sociales (50h)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants-chercheurs et de professeurs du secondaire.

Tarif

- DAEU A : 60 000 FCP sur 1 an ou 30 000 FCP par année si choix de le passer sur 2 ans
- DAEU A Baco : possibilité de prise en charge par la DEFIJ de la province Nord
- Autres centres : se renseigner directement

Candidater

PUBLIC VISÉ
Toutes personnes n'ayant pas le baccalauréat et qui souhaiteraient accéder à l'enseignement supérieur ou préparer un projet professionnel.
Les étudiants vanuatais ayant validé la 13^e année du cursus d'enseignement francophone du Vanuatu sont autorisés à s'inscrire à l'Université de la Nouvelle-Caledonie en vue de l'obtention du diplôme d'accès aux études universitaires.

Les prérequis du DAEU sont mentionnés dans l'arrêté du 3 août 1994 (hors étudiants vanuatais) :

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

- avoir 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année et justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel ;
- avoir 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.

- Campagne de candidature :
- Pour Nouville : du 1^{er} octobre jusqu'au 13/12/2024
- Retrait des dossiers des dossiers de candidature :
- par mail : sfc@unc.nc
 - sur le campus de Nouville au Pôle FCA, bâtiment LLSH, 2^e étage, côté lagon.
- MODALITÉS D'ADMISSION**
- Pour Baco voir avec la DEFIJ defij-formation-insertion@province-nord.nc 477 227
 - Autres centres : se renseigner directement



PRÉSENTATION DE LA FORMATION CONTINUE

En soutien des équipes enseignantes de l'UNC, le Pôle formation continue et alternance (FCA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, assure la gestion et le développement de la formation continue au sein de l'université.

Il accueille les publics en reprise d'études et professionnalisation.

Il assure également le conseil auprès des entreprises en relation avec les partenaires institutionnels.

OFFRE DE FORMATION

Liste non exhaustive de formations professionnelles continues, en présentiel et à distance :

- Capacité en droit
- DAEU, diplôme d'accès aux études universitaires (multi sites : UNC, province Nord, province des îles Loyauté, Vanuatu)
- DU, diplômes d'université (de niveau bac à bac+5) dans les secteurs suivants : immobilier, formation d'adultes, médiation, négociation, prévention et règlement des conflits, audit, gestion d'établissement médico-social.

LE PÔLE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR CHAQUE PROJET

- Se former et étudier pour acquérir une qualification et y développer ses compétences.
- Faire reconnaître son expérience professionnelle, en engageant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Pour les organismes publics ou privés, former ses salariées et salariés dans le cadre d'une formation courte sur-mesure ou en alternance.

PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Le Pôle FCA accompagne les entreprises dans l'élaboration de parcours de formations adaptées, qualifiants ou diplômants. L'ensemble de ces actions permettent de répondre au mieux à leurs attentes en matière de qualification de leurs salariées et salariés.

AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Chaque année, des stagiaires issus de tous les horizons professionnels bénéficient des services du Pôle FCA pour suivre des formations professionnelles : salariées et salariés du privé et du public, employeuses et employeurs, demandeuses et demandeurs d'emploi, personnes qui ne disposent pas du baccalauréat.

À VOTRE DISPOSITION POUR :

- Vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation.
- Vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut de la candidate ou du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congés individuels de formation, bourse territoriale de formation, etc.).

